

Priscillia BOTREL
Avocat au Barreau
Ancien Bâtonnier



Conférence Nationale des Bâtonniers
M. le Président Bruno BLANQUER
12 Place Dauphine
75001 PARIS

Gap, le 09.10.2022

PAR MAIL

conference@conferencedesbatonniers.com

**OBJET : Candidature à l'élection au bureau de la Conférence Nationale des Bâtonniers
(Collège femmes - Barreaux de moins de 100 avocats)**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Bâtonniers, Mes Chers Confrères et Chères Consœurs,

J'ai le plaisir et l'honneur de vous présenter, par le présent courrier, ma candidature en vue des élections au bureau de la Conférence Nationale des Bâtonniers (Collège femmes Barreaux de moins de 100 avocats) qui auront lieu le 25.11. 2022.

Permettez-moi en premier lieu de revenir brièvement sur mon parcours.

J'ai achevé mon mandat de Bâtonnier du Barreau des Hautes Alpes (05) pour 2020 et 2021 au 31.12.2021.

Ayant le désir de demeurer impliquée tant pour mon Barreau que pour l'ensemble de mes confrères, je suis actuellement vice-présidente de la Conférence Régionale des Bâtonniers du Grand Sud-Est et de la Corse et membre de mon conseil de l'Ordre.

A travers la présente candidature que j'ai murement réfléchi, je souhaite être encore une fois au service des Bâtonniers et confrères qui vivent actuellement une période inédite et difficile liée à la crise sans précédent que nous avons connue et dont nous continuons malgré tout à ressentir les effets aujourd'hui.

Comme j'ai pu l'être tout au long de mon Bâtonnat, j'ai à cœur, et je l'écris avec la plus grande sincérité, de rester proche et à l'écoute des Bâtonniers et à travers eux de mes confrères.

Il convient aujourd'hui d'être au plus près des difficultés de la profession qui n'a de cesse d'affronter de multiples réformes et de devoir toujours s'adapter à son temps.

La profession d'avocat doit aujourd'hui relever de nombreux défis et cela passe bien entendu par des instances fortes, modernes, réactives et de proximité.

Il faut aujourd'hui concevoir la profession d'avocat de façon moderne tout en respectant les principes déontologiques qui fondent la profession et le Bâtonnier en est, et doit, en rester le socle.

La Conférence Nationale de Bâtonniers doit demeurer une force politique, économique et une ressource de services pour l'ensemble des Bâtonniers en exercice et des barreaux ainsi représentés.

Sur ce point, je reviens sur mon expérience personnelle et c'est ici l'occasion de me rappeler que durant la grève qui visait à défendre nos retraites que j'ai eu à connaître et à affronter au tout début de mon mandat, le jeune Bâtonnier que j'étais a pu compter sur le soutien sans faille de la Conférence Nationale des Bâtonniers.

C'est à ce moment précis que j'ai pu entrevoir la force de cette belle Conférence !

Je souhaite aujourd'hui à travers ma candidature rendre en quelque sorte « la pareille » et contribuer ainsi à mon échelle avec ma modeste expérience à ce que les Bâtonniers se sentent toujours soutenus et écoutés, et en conséquence moins seuls dans l'exercice de cette belle fonction.

Je serai ainsi plus que ravie d'être élue au sein du bureau et de travailler aux côtés de Bâtonniers et confrères afin de contribuer activement au développement de cette belle conférence que j'ai à cœur de défendre et de promouvoir encore et toujours.

Je tenais à vous faire part de ces éléments que j'exprime avec le cœur et avec la personnalité qui est la mienne.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Bâtonniers, Mes Chers Confrères et Chères Consœurs, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Priscillia BOTREL



35 Route de Veynes BP 10083 05003 GAP CEDEX
TEL : 06-66-48-56-95 - Email : contact@botrel-avocat.fr
Membre d'une association agréée- Le règlement des honoraires par chèque est accepté
SIRET 520 093 170 00055